



Compte rendu du Conseil municipal de Janvier 2017

Les travaux de réfection du réseau d'eau potable dans le village de Bruéjols seront réalisés courant 2017 sous maîtrise d'ouvrage du SMAEP Montbazens Rignac. Ces importants travaux généreront des contraintes pour les riverains ; des déviations seront mises en place. Dans le cadre de ces travaux, trois bouches d'incendie seront remplacées : carrefour Balsac, route des vignes et place de la Paix. Le coût de leur remplacement, à la charge de la commune, est estimé à 10 878,38 €. Le Conseil municipal valide cette proposition. Le maire, Jean Marie Lacombe, a été sollicité dans le cadre de l'achat d'une grange à Caramaurel figurant au cadastre sous la référence M-68. Le futur propriétaire souhaiterait acquérir une bande de terrain se trouvant sur le domaine public. Le Conseil municipal donne son accord sous réserve que le demandeur prenne à sa charge tous les frais inhérents à l'opération. Dans ce cas de figure une procédure d'aliénation de ce domaine public communal sera engagée. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une délibération du 11 avril 1997 l'autorise à signer l'acte de vente des lots 2, 3 et 4 de la parcelle C-149 appartenant aux habitants du village de Bruéjols. Le Conseil municipal donne son accord pour vendre les lots visés à l'association diocésaine de Rodez pour un euro symbolique. Suite à un courrier reçu en Mairie pour signaler le stationnement permanent de véhicules gênants sur la commune, certains générant aussi une gêne pour l'enlèvement des ordures ménagères, le maire demande que les véhicules dont le stationnement pose problème soient signalés. Un courrier sera alors adressé aux différents propriétaires pour leur demander de modifier leur façon de faire. Le conseil municipal prévoit la tenue de réunions publiques : le 24 février à Clairvaux à 20h30 pour la renaturation de l'Ady, le 10 mars à 20h30 à Clairvaux et le 31 mars à 20h30 à Bruéjols pour échanger avec les habitants (opération bourgs-centre, mise en œuvre de la démarche zéro phyto, extinction de tout ou partie des lampes d'éclairage public,...). Une réunion sera programmée concernant le village de Panat. A noter les dates de distribution des sacs poubelle : 19 et 26 février.
